

INSERTIONS

S'adresser au bureau du journal
le 8 à 11 heures du matin et
de 2 à 6 heures ou de 8 à 10 heures
du soir.

Méfitez et Administrez;

PIEDRAS, 277 (premier étage)

UNION FRANÇAISE

PETIT JOURNAL DU MATIN

1^{re}. Année Num. 171--96

Labeur législatif

Les belles ardeurs qu'on croyait élointées soient ravivées tout à coup, et le Sénat et la Chambre des Représentants sont en train de réaliser d'éloquance, et même d'assiduité, depuis déjà... trois jours.

C'est tout à fait héroïque et beau, et n'était que dans leur jardinage oratoire plusieurs honnêtes législateurs se plaisent un peu trop à râiller inutilement les plates-bandes, nous ne pourrions que nous réjouir de ce spectacle.

La séance de Mardi au Sénat n'a pas été perdue tout entière cependant. L'article 1^{er} du projet de loi sur les phares revient en discussion, après l'empêtement de la veille, et grâce à un bout de voile opportunément placé dans sa maturité par M. Vilà, il a pu arriver à bon port et échapper au gousset de Charbyde où l'attendait le docteur Angel Floro Costa.

Au lieu de la gratuité absolue votée par les députés, le Sénat exige que la navigation à vapeur paie un centime par tonne du registre comme contribution aux phares de l'Etat.

Ou a voulu par cet amendement fourrir à l'Etat les ressources indispensables à l'entretien des phares, et que l'Etat aurait dû prélever dans le premier cas sur le budget général des recettes.

L'article 1^{er}, tel qu'il a été voté est ainsi conçu.

À partir du 1^{er} janvier 1892, l'impôt perçu par l'Etat pour les phares du Punta del Este, Isla de Flores, Banco Ingles, et Colonia, sera réduit à un centime par tonne du registre.

Ou voit que le Sénat a tenu à se montrer plus sobre de libéralités que la Chambre des représentants.

C'est dans le même esprit qu'elle a étudié l'article 2 du projet et qu'elle l'a motifée.

A la suppression de la patente de paquet votée par la Chambre, monsieur Floro Costa avait proposé de substituer une réduction à 10 piastres (au lieu de 90 qu'on paie encore) afin de sauvegarder tout au moins le principe de la patente.

C'est monsieur Costa qui a triomphé cette fois et il a dû le soir en piover de joie ses fenêtres.

Mais qu'en diront les compagnies de navigation Fasso le Ciel qu'elles ne soient point trop rançuneuses et qu'elles n'abusent pas du droit de vengeance si jamais don Floro leur confie, impudent, les vastes capacités stomacales de sa bedonnante majesté.

La rédaction proposée par M. Costa pour l'article 2 et votée par le Sénat est celle-ci:

"À partir de la même date l'impôt de paquet pour chaque voyage de vapeur, stipulé dans l'article 2 de la loi du 11 mai 1881, reste réduit à 10 piastres,—la procédure actuelle pour obtenir cette patente et les obligations que la loi impose aux paquebots pâtes restent la même."

Les modifications introduites ainsi dans le projet, tout en étant moins libérales que les clauses acceptées par la Chambre des Représentants, constituent cependant une amélioration considérable sur ce qui existe. Les compagnies de navigation pourraient espérer moins de lésernie en cette occurrence, de la part de l'un des grands corps de l'Etat, mais elles comprendront aussi que la penury du Trésor oblige pour longtemps encore à la parimonie les dispensateurs des ressources de l'Etat.

Eilles feront bon accueil, par suite, croyons-nous, à la cette mal taillée qu'on leur présente, et chercheront dans le développement de leur trafic une compensation aux charges maintenues.

À la Chambre des Représentants, la discussion des projets financiers s'est continuée par un long débat de M. Antoine, M. Rodriguez, le leader de la majorité, et par un second grand discours de M. Herro.

Ceux qui espéraient un discours à sensation du ministre des Finances ont été déçus. Le Dr. Ramirez, sans se refuser à donner quelques explications sommaires sur la pétition des actionnaires de la Banque Nationale, considérée par lui comme un accident fortodurable dans la poursuite des solutions équitables que tout le monde réclame, n'a pas eu mal à dire que le moment fut venu pour lui de traiter à fond les questions engagées.

M. Melian Lafinur a dû, par suite, se résigner à parler avant lui. Il l'a fait longuement, et la fin de la séance n'a pas suffi pour une exposition qu'il a dû renvoyer au prochain numéro.

Imitant ce sage et parlementaire exemple, nous renverrons aussi à un autre jour les commentaires qui nous sont suggérés par la lecture des discours prononcés.

Mais nous ne pouvons différer de faire remarquer à qui peut nous entendre que les plus beaux discours du monde ne valent pas un grain de mil pour des affamés, et que, grâce à la crise, nous sommes tous plus ou moins affamés ici. Pérorer est fort bon, mais il serait préférable qu'on se tût, si on doit s'en tenir à la critique, et si on n'a rien de meilleur à proposer que les projets. Ce sont des reconstructions et non des dissolvants qu'il faut à notre malice.

A TRAVERS LES VIGNOBLES

L'HILDA DE MM. VIEYRA ET Cie.

A DOLORES DÉPARTEMENT SORIANO

FIN

Dolores, 17 Décembre 1891

Monsieur le Directeur:

C'est une question entre nos viticulteurs que de savoir s'il convient de préférer la taille longue à la courte. On a fait ici des tailles comparées, comme expériences, et la longue a donné une production beaucoup plus abondante. Aussi nous croyons qu'ici, tout au moins, c'est la taille longue qui doit être employée de préférence. (Nous devons faire remarquer à notre correspondant qu'il est de principe en viticulture que la taille longue développe la fructification et que la courte poussera à la multiplication ou au développement des sarments.—N. de la R.)

La production constatée par nous dans les cépages de Malbec, petit vendat, Harrigüe, etc. est absolument remarquable à l'Hilda sous le rapport de la quantité. Nous avons compté

jusqu'à 60 grappes de grand développement sur plusieurs pieds, et la moyenne n'est pas inférieure à 60 ou 70 grappes par cep.

Si aucun contrariété imprévue ne vient déconcerter des calculs d'une modération incontrôlable la résulte en vin qui donnera cette année entre 400 et 500 bordelaises sera dans 2 ans de 5 à 6,000.

Les cuviers et les chais que l'on est en train de construire seront splendides. On n'y trouvera aucun luxe inutile, mais ils seront dotés de tous les perfectionnements que la science et l'expérience ont amenés dans ces dernières années.

En 1893, tous les travaux se feront à l'Hilda au moyen de la vapeur tous ceux bien entendu pour lesquels l'emploi de cette force est avantageux et possible.

Les cuves seront de 25 tonnes, soit 100 bordelaises chacune; elles ont été commandées en Europe, ainsi que tout le reste du matériel d'exploitation.

Une description des édifices destinés à servir de dépôts, caves, etc. sera préparée. La construction n'est pas terminée, et un jugement basé sur des simples plans pourrait être suspect d'optimisme. Disons seulement que les édifices seront divisés en trois sections et que l'on y travaille activement.

Les travaux d'ingénierie sont menés avec entraîn par une vingtaine de maçons et de journaliers, sous la direction de M. E. Podestá, et monsieur Fr. Garibaldi pousse avec une ardour égale la construction des charpentes.

Entre autres observations faites au cours de notre visite, nous avons remarqué qu'on la batte avec des charrues attelées d'un seul bœuf ou d'un seul cheval; 16 charrues étaient au travail le jour de notre arrivée à l'Hilda et nous en avons compté plus de 20.

Les chevaux employés au labour sont originaires de la ferme même. Ils proviennent d'un jeune dont dom-sang percheron et d'un étalon irlandais acheté 1.000 livres sterling en Angleterre.

Les bœufs et les chevaux sont attelés de la même façon; mais les premiers sont la force avec les cornes et non avec la patte, ce qui donne plus de résistance aux animaux.

La labour avec des charrues attelées d'un seul animal a été adopté pour éviter que les céps et les sarments ne soient endommagés dans le travail.

La propriété compte un personnel de 70 journaliers, la plupart avec famille, ce sont des orientaux, des français et des italiens. Ils sont répartis dans 24 huttes ou ranchos et cette agglomération jointe aux dépendances de la maison principale, aux bureaux, etc., forme un petit hameau pittoresque apparence.

Le travail est ici parfaitement réglé. Il commence à 5 heures du matin et se continue d'abord jusqu'à 7 heures et demie. A ce moment, il y a un repos de demi-heure pour donner aux travailleurs le temps de prendre le café.

De 8 heures à midi, travail: de midi jusqu'à 3 ou 4 heures, suivant la saison, dîner et repos; de 3 heures à 5 heures, travail de charrue; à 5 heures on lâche les animaux et le travail des hommes continue jusqu'à 7 heures. A ce moment tout le monde entre en repos.

Les ordres généraux sont donnés au moyen d'une cloche et d'un drapé de signaux pour les ouvriers éloignés.

Les travailleurs sont placés sous la direction immédiate d'un contre-maître ou chef d'équipe (capataz), et tout le personnel obéit à M. Paul d'Harvor-Sollberg.

Or le gérant aurait pensé qu'un prélat, ardent Polonais et ardent catholique, pourrait bien être, en cas de conflit sur la frontière russe-allemande, un élément précieux et un allié utile. Il ne faut pas oublier que l'archevêque de Gnesen-Posen est grimé de Pologne, et cette situation lui donne naturellement une grande influence au-delà même des frontières allemandes. Si une guerre éclatait et qu'un avantage, si mince fût-il, se présentât en faveur des armes allemandes, on imaginerait le rôle que pourrait être dévolu aux catholiques polonais.

Telles sont les considérations qui auraient fait nommer Mgr. de Stiblewski. Elles nous ont paru d'autant plus intéressantes à signaler qu'elles nous viennent d'une source où l'on est bien renseigné sur les dessous de la politique allemande.

R. UN CONFLIT ÉVITE

L'ARBITRAGE "FOR EVER"

Nos dépêches nous ont signalé l'entente intervenue entre les Etats-Unis et l'Angleterre, relativement à la question des pêcheries de Behring. On sait qu'après avoir soutenu son droit d'interdire la pêche des loutres dans la mer de Behring aux Anglo-Canadiens et à tous les étrangers, le cabinet de Washington avait consenti à soumettre à un arbitrage la question de savoir à quel point les traités internationaux justifient la thèse américaine qui veut faire de la mer de Behring un *mare clausum*. Seulement la proposition du cabinet américain ne pouvait être acceptée celle quelle, car elle renfermait les points de l'enquête du futur arbitrage dans des limites que l'Angleterre déclarait au contraire de faire connaître.

Tel est, en résumé, ce beau vignoble de l'Hilda qu'il m'a été pûr utilisé de faire connaître à tous ceux de nos compatriotes qui s'intéressent aux choses de la campagne et de l'agriculture. Comblé je serais heureux si je pourrais avoir suggéré à quelqu'un d'entre eux l'idée d'une œuvre semblable à celle des propriétaires de l'Hilda. C'est dans des entreprises de ce genre qu'il me soit permis de le dire, moi qui ai l'expérience du co-pays et des campagnes, c'est dans la culture de la vigne, des céréales et des plantes fourragères que nos compatriotes fabriques peuvent espérer de réaliser sûrement et avec une facilité relative les beaux rêves de fortune que tous nous avons formés plus ou moins, à l'heure psychologique où nous nous sommes résolus à quitter la mère patrie, tant aimée, pour venir planter notre tente dans les champs hospitaliers de la terre Orientale.

Permettez-moi aussi, monsieur le Directeur, d'user de vos colonnes pour transmettre à madame Marie d'Harvor-Sollberg, à sa charmante fille, et au jeune Oscar d'Harvor, son nouveau, nos remerciements les plus pressifs pour l'excellent accueil qu'ils nous a été fait à l'Hilda et pour la compréhension qu'on a misé à nos renseignements sur tout ce qui était capable d'interessier le royaume curieuse.

Nous n'avons importé de cette charmante

journée que le très-vif regret de n'avoir pu nous rencontrer avec M. d'Harvor à qui nous

aurions été heureux d'offrir nos plus cordiales et respectueuses félicitations.

En vous priant d'excuser, monsieur le directeur, la longueur peut-être exagérée de cet épisode, il m'est agréable de vous réitérer l'expression des profonds sentiments d'estime et de considération, etc.

J. LARREY.

QUESTIONS EUROPÉENNES

UN ARCHEVÈCHE DIFFICILE

NOMINATION DE MGR. DE STIBLEWSKI

Le gouvernement prussien vient de procéder à la nomination d'un archevêque au siège de Gnesen-Posen, vacant depuis la mort de Mgr. Dimler. Le nouveau titulaire est Mgr. Stiblewski, un prélat polonais. Les négociations ont duré longtemps—plus d'un an—entre le gouvernement et le Saint-Siège; personne n'ignore que si elles se sont prolongées à ce point, c'est qu'il prétendait à Rome que le nouveau prélat fut polonais et qu'à Berlin l'on exigeait au contraire qu'il fût, comme son prédécesseur, allemand. Mais ce prélat n'a pas réussi à concilier la confiance des ses ouailles et du clergé polonais. Le gouvernement en désespér de cause, s'adresse de nouveau à un prélat polonais.

Mais ce qui étonne le plus dans la nomination de Mgr. de Stiblewski, c'est que ce prélat a fait, pendant quinze années, l'opposition la plus énergique comme catholique et comme Polonais, à la politique de M. de Bismarck dans les provinces orientales. Il a été nommé secrétaire au Diète de Prusse, mais encore dans le clergé à l'aversaire le plus remuant de la législation de Mai.

On se demande ce qui a pu déterminer le ministre des cultes à agréer finalement un candidat de telles dispositions et de telle origine. Le travail est ici parfaitement réglé. Il commence à 5 heures du matin et se continue d'abord jusqu'à 7 heures et demie. A ce moment, il y a un repos de demi-heure pour donner aux travailleurs le temps de prendre le café.

De 8 heures à midi, travail: de midi jusqu'à 3 ou 4 heures, suivant la saison, dîner et repos; de 3 heures à 5 heures, travail de charrue; à 5 heures on lâche les animaux et le travail des hommes continue jusqu'à 7 heures. A ce moment tout le monde entre en repos.

Les ordres généraux sont donnés au moyen d'une cloche et d'un drapé de signaux pour les ouvriers éloignés.

Les travailleurs sont placés sous la direction immédiate d'un contre-maître ou chef d'équipe (capataz), et tout le personnel obéit à M. Paul d'Harvor-Sollberg.

Or le gérant aurait pensé qu'un prélat, ardent Polonais et ardent catholique, pourrait bien être, en cas de conflit sur la frontière russe-allemande, un élément précieux et un allié utile. Il ne faut pas oublier que l'archevêque de Gnesen-Posen est grimé de Pologne, et cette situation lui donne naturellement une grande influence au-delà même des frontières allemandes. Si une guerre éclatait et qu'un avantage, si mince fût-il, se présentât en faveur des armes allemandes, on imaginerait le rôle que pourrait être dévolu aux catholiques polonais.

Telles sont les considérations qui auraient fait nommer Mgr. de Stiblewski. Elles nous ont paru d'autant plus intéressantes à signaler qu'elles nous viennent d'une source où l'on est bien renseigné sur les dessous de la politique allemande.

R. UN CONFLIT ÉVITE

L'ARBITRAGE "FOR EVER"

Nos dépêches nous ont signalé l'entente intervenue entre les Etats-Unis et l'Angleterre, relativement à la question des pêcheries de Behring. On sait qu'après avoir soutenu son droit d'interdire la pêche des loutres dans la mer de Behring aux Anglo-Canadiens et à tous les étrangers, le cabinet de Washington avait consenti à soumettre à un arbitrage la question de savoir à quel point les traités internationaux justifient la thèse américaine qui veut faire de la mer de Behring un *mare clausum*.

Seulement la proposition du cabinet américain ne pouvait être acceptée celle quelle, car elle renfermait les points de l'enquête du futur arbitrage dans des limites que l'Angleterre déclarait au contraire de faire connaître.

Tel est, en résumé, ce beau vignoble de l'Hilda qu'il m'a été pûr utilisé de faire connaître à tous ceux de nos compatriotes qui s'intéressent aux choses de la campagne et de l'agriculture. Comblé je serais heureux si je pourrais avoir suggéré à quelqu'un d'entre eux l'idée d'une œuvre semblable à celle des propriétaires de l'Hilda. C'est dans des entreprises de ce genre qu'il me soit permis de le dire, moi qui ai l'expérience du co-pays et des campagnes, c'est dans la culture de la vigne, des céréales et des plantes fourragères que nos compatriotes fabriques peuvent espérer de réaliser sûrement et avec une facilité relative les beaux rêves de fortune que tous nous avons formés plus ou moins, à l'heure psychologique où nous nous sommes résolus à quitter la mère patrie, tant aimée, pour venir planter notre tente dans les champs hospitaliers de la terre Orientale.

Permettez-moi aussi, monsieur le Directeur, d'user de vos colonnes pour transmettre à madame Marie d'Harvor-Sollberg, à sa charmante fille, et au jeune Oscar d'Harvor, son nouveau, nos remerciements les plus pressifs pour l'excellent accueil qu'ils nous a été fait à l'Hilda et pour la compréhension qu'on a misé à nos renseignements sur tout ce qui était capable d'interessier le royaume curieuse.

Nous n'avons importé de cette charmante

journée que le très-vif regret de n'avoir pu nous rencontrer avec M. d'Harvor à qui nous

aurions été heureux d'offrir nos plus cordiales et respectueuses félicitations.



**INSTITUTO ODONTOLOGICO
AMERICANO**
DIRIGIDO POR LOS CIRUJANOS DENTISTAS
F. CASULLO Y HIJO.

206—CALLE ANDES---206 ESQUINA 18 DE JULIO

Avisamos a nuestra clientela y al público en general que hemos establecido un Instituto Odontológico, único en su clase en Montevideo.

En este Instituto es en donde todos encontrarán las ventajas deseadas para obtener una buena dentadura sin molestia ni sacrificios.

1º A quién sólo hacen las EXTRACCIONES, ORIFICACIONES Y EMPLOMADURAS sin el más mínimo dolor, por medio de la máquina anestésica intensiva que poseemos ÚNICA en la América del Sud y ofrecemos toda clase de trabajos conocidos en el arte dentario SIN EXCLUSIÓN, a satisfacción del más exigente.

2º Los precios son al alcance de todas las clases.

3º Alqueno la fuerza cómoda pagar el trabajo al contado lo podrá hacer por mensualidades de uno ó dos pesos ó mas, según lo acomode y plazca.

4º Luego todos pueden asegurar sus dientes por la Infima suma de CINCUENTA cts. por mes, siempre que los suscriptores de cada familia sean menos de cinco, siendo mas se hará una rebaja de un veinte por ciento a los que se les cuidará la dentadura haciendoles toda clase de reparaciones que fueran necesarias, hasta colocarles la dentadura completa si hubiese necesidad, por lo tanto los asegurados tendrán derecho a que los Directores lo mantengan la dentadura en perfecto estado de conservación ya sea los dientes naturales o artificiales.

Pido a las familias que ocurrán al Instituto y pidan datos, y se suscriba al menos uno de ellos y así podrán ver las innumerables ventajas que le reporta el tener asegurada la dentadura en dicho instituto.

HÔTEL FRANÇAIS

PANIER FLEURI

Calle 25 de Mayo Esquina Colon

Este establecimiento se recomienda por su posición especialísima y el servicio esmerado encontrando los viajeros en este hotel, todos los comodidades apetecibles unidos a un agradable y sobretodo a la economía. Restaurant à la carte. Salón especial para banquetes, pieza abierta a todos para familias y hombres solos.

Jn. 28-p.

RESTAURANT DEL CORREO

MORANDI

RECENTEMENTE RENOVALO

ESPECIALIDAD EN VINOS
DIRECTAMENTE

Por mayor
y
menor

DE
HERMANOS

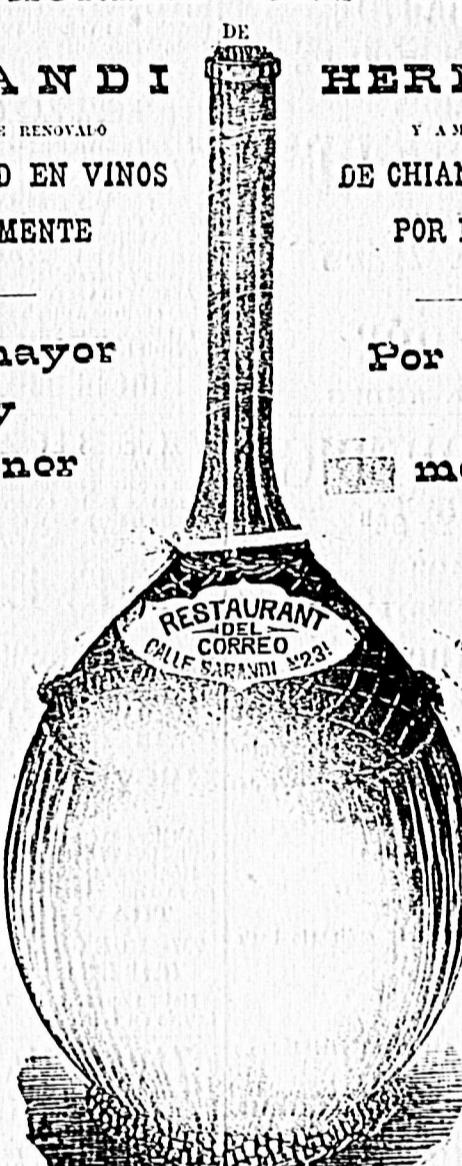
Y AMPLIADO

DE CHIANTI RECIBIDOS
POR LA CASA

Por mayor
y
menor

EN ESTE ACREDITA-
DO ESTABLECIMIENTO
SE ADMITEN PENSION-
ISTAS Y SE LLEVAN
VIANDAS A DOMICILIO
A PRECIOS QUE NO
ADMITEN COMPETEN-
CIA.

ALMUERZO
(50 cts.)



50 cts.

231 CALLESARANDI 235

LE
BEAU NOTAIRE

PAR PIERRE NINOUX

—
QUATRIÈME PARTIE
MARGOT

CHAPITRE PREMIER

IV

LA CONFÉSSION DU NOTAIRE

Voyageant comme vous le faisiez, les six millés francs devaient suffire tout juste à vos dépenses courantes; il faut donc que MM. les Jurés admettent: ou qu'en administrant les biens de la maison de Lézignac, vous avez été un intendant infidèle; ou bien,—il me coûte de le dire, mais je le dois,—que vous vous êtes enrichi des libéralités de votre maîtresse.

Savez-vous quelque chose touchant ces relations de M. Lesparre et de Mme de Lézignac, si fortement nées par eux? continua le président en s'adressant au clerc.

Lesparre avait baissé la tête, et de ses mains crispées dissimulait les traits de son visage. Eglantine, au contraire, debout, les narines dilatées, les yeux pleins d'éclairs, ressemblait à une fure.

Ella était donc folle, d'avoir eu confiance dans ce misérable délateur!

Ah! si elle avait pu le foudroyer de son regard; ou, chose plus pratique, bâiller vers lui, et l'étrangler de ses mains, comme elle l'eût fait avec joie!

Car elle savait bien ce qu'il allait raconter, et pour étouffer dans cette gorge les paroles qu'elle redoutait, de quoi n'est-elle pas écapée!

UNION FRANCAISE

POUR TOUTES LES PERSONNES LISANT LE FRANÇAIS
le journal le plus complet, le plus intéressant et le meilleur marché est

L'INDEPENDANCE

BELGE
Edition spéciale d'Outre-Mer.
PARAISANT TOUTES LES SEMAINES
la seule publication conçue au point de vue véritablement cosmopolite et international et donnant dans

DIX PAGES GRAND FORMAT

Le résumé complet du mouvement politique, littéraire, artistique, scientifique, économique et mondain de toutes les capitales du monde.

Tableau graphique des transactions commerciales et financières sur toutes les places, cours, marchés, etc.

Correspondances spéciales de toutes les capitales, émanant des personnalités politiques et littéraires les plus éminentes.

Modes, variétés, chroniques, etc.

Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint en outre un Supplément littéraire réunissant la collaboration des premières plumes de la littérature française et étrangère et celle des futilistes, nouvellistes et chroniqueurs les plus en vogue.

Pendant l'année courante ce supplément publiera des œuvres de MM. Jules Simon, E. Renan, E. Legouvé, Octave Feuillet, L. H. Levy, Alphonse Daubat, P. Bourget, G. de Maupassant, J. Claretie, F. Coppée, A. Theuriet, H. Meilhac, E. Pailleron, Ch. Gounod, H. Malot, F. Sarcey, G. Saint-Saëns, J. Lemaitre, Anatole France, Tolstoï, E. de Goncourt, Paul Lindau, A. Silvestre, G. de Cherville, Paul Iervieu duc de Braglie, H. Houssaye, Dostoevsky, H. de Parville, Crawford, Hugues Le Roux, Jules Breton, Aurélien Scholl, Gyp, etc., etc.

PRIX D'ABONNEMENT:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande.

Prix d'abonnement:

■ Six mois, 16 francs.

Douze mois, 39 francs.

Adresser les demandes d'abonnement aux bureaux de l'Union Française calle Piedras, 277, Montevideo, ou chez M. Roussel, 91 Callao.